



Assemblée générale

Distr. limitée
10 février 2022
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante-neuvième session
Vienne, 7-18 février 2022

Projet de rapport

XIII. L'espace et la santé mondiale

1. Conformément à la résolution [76/76](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 16 de son ordre du jour, intitulé « L'espace et la santé mondiale ».
2. Les représentantes et représentants de la Chine, des États-Unis, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, de la Suisse et de la Thaïlande ont fait des déclarations au titre du point 16 de l'ordre du jour. Au cours du débat général, des déclarations au titre de ce point ont également été faites par des représentantes et représentants d'autres États membres.
3. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes :
 - a) « Le rôle des techniques spatiales dans la gestion des crises de santé publique », par la représentante de l'Australie ;
 - b) « Space2Health - Transfert de technologies et de connaissances à la croisée de l'espace et de la santé », par le représentant de l'Allemagne ;
 - c) « Dosimétrie spatiale - Les innovations hongroises », par le représentant de la Hongrie ;
 - d) « Bioréacteurs anaérobies pour la santé des réfugiés et les missions spatiales de longue durée », par la représentante du Space Generation Advisory Council, organisation dotée du statut d'observateur.
4. Le Sous-Comité était saisi des documents suivants :
 - a) Projet de résolution sur l'espace et la santé mondiale ([A/AC.105/C.1/L.402](#)) ;
 - b) Projet de rapport du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale sur les travaux menés dans le cadre de son plan de travail pluriannuel ([A/AC.105/C.1/L.403](#)) ;
 - c) Document de séance contenant une proposition du Président du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale concernant la création d'un réseau sur l'espace et la santé mondiale pour soutenir et maintenir la mise en œuvre de la plateforme recommandée sur l'espace et la santé mondiale ([A/AC.105/C.1/2022/CRP.12](#)) ;



d) Document de séance contenant une note du Secrétariat intitulée « Draft General Assembly resolution on space and global health » (A/AC.105/C.1/2022/CRP.21).

5. Le Sous-Comité a pris note d'un large éventail d'activités intéressant l'espace et la santé mondiale, dans des domaines tels que la télémédecine, les sciences de la vie dans l'espace, les techniques spatiales, la téléépidémiologie et la gestion des catastrophes (y compris la lutte contre les épidémies), ainsi que d'activités menées dans le cadre de la recherche spatiale, notamment à bord de la Station spatiale internationale.

6. Le Sous-Comité a salué la contribution des sciences, des techniques et des applications spatiales à la prévention et à la maîtrise des maladies, à la promotion de la santé humaine et du bien-être, à la lutte contre les problèmes concernant la santé mondiale, aux progrès de la recherche médicale, à la promotion des pratiques sanitaires et à la prestation de services de santé destinés aux personnes et aux collectivités, notamment dans les zones rurales qui y ont un accès limité.

7. Le Sous-Comité a noté avec préoccupation le caractère extraordinaire de la situation – aux retentissements planétaires – créée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui avait frappé les populations et mis à mal, entre autres, la santé publique, l'économie, le tourisme, le sport et la culture, comme jamais auparavant.

8. Le Sous-Comité a pris note du rôle vital que jouaient la science, la technique et les applications spatiales dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, et le caractère essentiel qu'elles revêtaient dans la recherche des contacts, le recensement des zones touchées, la modélisation de la propagation de la maladie et la surveillance de sa transmission, la connectivité nécessaire au télétravail, à la télésanté, aux communications et aux méthodes pour lutter contre l'isolement social.

9. Quelques délégations ont estimé qu'il était nécessaire de renforcer la recherche sur l'utilisation des observations spatiales pour mieux comprendre les émissions, les tendances et les incidences sur la santé humaine des polluants atmosphériques, tels que les particules fines (PM_{2,5} and PM₁₀) et l'ozone.

10. L'avis a été exprimé que la disponibilité et la précision des données spatiales, complétées par des observations au sol, devraient être améliorées, et que ces données devraient être accessibles à un large éventail de parties prenantes.

11. En application du paragraphe 11 de la résolution 76/76 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a de nouveau réuni, à sa 955^e séance, le 7 février, son Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale, présidé par Antoine Geissbühler (Suisse).

12. À sa [...] séance, le [...] février, le Sous-Comité a approuvé le rapport du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale, qui figure à l'annexe III du présent rapport.